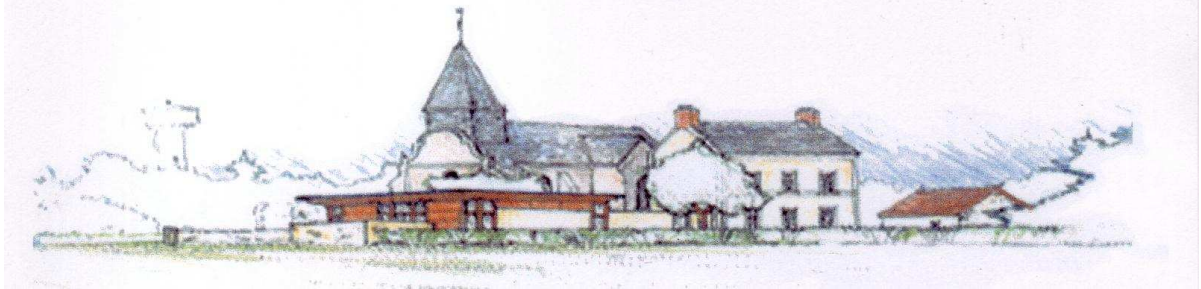


Le Petit Paray Illustré



Paray-Douville

Lenainville

Villiers les Oudets

Douville

Le Petit Orme

Ralentir dans nos villages



Depuis Novembre 2009, le projet de mise en place d'amélioration de la sécurité dans nos villages était lancé. Enfin, ce mois d'Avril a vu la finalisation de la mise en place des ronds points et ralentisseurs.

Ci-dessus celui à la sortie de Paray, à l'embranchement des routes de Lenainville et Villiers.

Vous trouverez à l'intérieur les autres réalisations.

Espérons que ces modifications apportent la sécurité souhaitée.

Le Petit Paray illustré



Avril 2010



le.ppi@paraydouville.fr

INFOS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal

Le conseil municipal s'est déroulé le 7 Avril dans les locaux de la Mairie.

Les points abordés étaient les suivants :

-Approbation du compte administratif et de gestion 2009

-Fonctionnement : 248 863 €

-Investissement : - 47 390 €

-Résultat excédentaire cumulé de 201 468 €

-Présentation du budget 2010

-Fonctionnement : 291 849 €

-Investissement : 511 448 €

-La section Investissement est en augmentation du fait du contrat rural compensé par les subventions

-Décision de ne pas augmenter les taux d'impositions :

-De la taxe d'habitation (2,68%)

-Du foncier non bâti (4,10%)

-Du foncier bâti (14,24%)

-Validation d'un emprunt de 25000 € pour le fond de concours des Ecoles de la CAPY

-Valide le procès verbal de la commission MAPA sur l'attribution du projet du Contrat rural pour les lots VRD, Jeux et serrurerie

Infos diverses

SITREVA : info déchèteries

Depuis le 15 Février, le SITREVA met en place une carte d'accès aux déchèteries.

Celle-ci vous permettra un accès gratuit dans la limite de 2m³ par semaine.

Elle sera valable dans les 18 déchèteries gérées par le SITREVA.

Cette carte sera aussi obligatoire pour les professionnel et permettra de faciliter et sécuriser la facturation.

Pour l'obtenir , vous devez fournir une photocopie de justificatif de domicile et une photocopie d'une pièce d'identité.

Cette carte sera obligatoire à partir du 1 septembre 2010.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site du SITREVA ou du SICTOM

Mairie de Paray

Le Mot du Maire

Voici quelques informations concernant les impôts et taxes pour l'année 2010.

Les impôts locaux sont les taxes sur le foncier bâti, le foncier non bâti et la taxe d'habitation.

La commune a décidé au dernier conseil municipal de ne pas augmenter ces taxes.

L'administration a augmenté les bases d'imposition ce qui se traduira par une augmentation sur nos feuilles d'impôts.

Je terminerai par une bonne nouvelle la taxe d'enlèvement des ordures ménagères va baisser de plus de 7% en 2010.

Martial Alix

Paray Animations

-Le Calendrier de l'année 2010 !

- Réunion de l'association : le mardi 11 Mai 20h45
- Samedi 26 juin : Repas d'été
- Loto du Téléthon

Ouverture de la mairie :

Le Mardi et le Vendredi de 15h à 18h30

N'oubliez pas : si vous souhaitez des informations de la mairie, vous pouvez écrire à info@paraydouaville.fr
Qui vous répondra dans les plus brefs délais

Recensement Militaire

Depuis le 1er Janvier 1999, tous les jeunes Français garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre 16^{ième} anniversaire.

La mairie vous remettra une Attestation de Recensement.

Location de la salle communale

Si vous souhaitez louer la salle communale, merci de vous adresser à la mairie afin de réserver une date.

Rédacteur en Chef : Martial Alix

Rédacteurs : Alix De Compiègne, Stéphane Bonnin, Cyrille Jaouen, Valérie Marchand, Jean-Marc Guyot

Le Petit Paray illustré



Avril 2010



le.ppi@paraydouaville.fr

INFOS COMMUNALES

Ralentisseurs

Les anciens ralentisseurs de Paray ont été installés à Villiers. De nouveaux ralentisseurs béton ont été mis à la place



Ralentisseurs Lenainville Rue de la Plaine



Ralentisseurs Villiers rue S^{te} Croix



Rond point entrée Lenainville
(remplace le stop)



Nouveaux ralentisseurs à
Paray rue Barthelemy

INFOS COMMUNALES

Soyez Vigilant

Sans atteindre la psychose du cambriolage, il convient néanmoins d'être vigilant à ce qui nous entoure. Bien souvent, peu de choses permette d'éviter une mauvaise visite. Ci-dessous la copie d'un article parue dans l'Echo Républicain

Lexique à l'usage des propriétaires

Avant de commettre leur vol, il est fréquent que les "professionnels" de la cambriole visitent les abords des propriétés convoitées afin de repérer les lieux. Et qu'ils y laissent, à l'usage de comparses ou en guise d'indice mnémotechnique, quelques "signes" difficiles à interpréter pour le profane. Afin de contrer une éventuelle tentative, voilà une sélection des indications les plus courantes laissées par les cambrioleurs durant leurs repérages.

■ Lorsqu'un **losange** est tracé à la craie, cela signifie que les lieux sont inoccupés. Une indication qui s'accompagne souvent d'une **croix**, laquelle annonce la visite prochaine des cambrioleurs. L'autre idéogramme récurrent est le symbole du **cœur enchâssé dans une hache** pour indiquer que la voie est libre.

■ Les cambrioleurs, quand le terrain est plus difficile, disposent également d'un langage pour signifier le danger : une **échelle avec un barreau décalé** localise les endroits à éviter, une figure stylisée pour la présence d'un chien.

■ Le langage des signes utilisé par les cambrioleurs s'intéresse également à l'intérêt "économique" des lieux repérés. Les **petits ronds** avertissent de la présence de valeurs : argent et bijoux. Deux **anneaux** signifient que les propriétaires sont aisés à berner. Les deux **rectangles** désignent des résidants impressionnables. Et les **triangles**, suprême élégance de la gent des cambrioleurs, la présence de femmes seules.

■ A cette série d'idéogrammes sont associées des lettres qui donnent des indications temporelles sur les agissements des malfrats. Le **N** indique logiquement un cambriolage de nuit, le **D** le dimanche, **M** le matin et **AM** l'après-midi.

La Vie d'une ruche

Cinq, quatre, trois... Et non ce n'est pas un départ de course.

5 c'est le nombre d'essaims que nous avons au début de l'hiver,

4 celui à la fin de l'hiver,

3 celui de ce début de printemps !

Espérons que nous allons repartir dans l'autre sens. Peut-être irons-nous bientôt récupérer un essaim dans un jardin, en effet c'est le moment où les colonies essaient si elles sont trop peuplées.

Avril, mai, période d'essaimage mais aussi de transhumance :

Comme les bergers qui chaque année conduisent leurs troupeaux sur les alpages, l'apiculteur (berger des abeilles) déplace ses ruches au fil des saisons et surtout des floraisons. Il est ainsi possible d'éviter les disettes locales, mais aussi et surtout d'effectuer sur une même ruche deux ou trois récoltes de miel de qualités différentes.

Nous avons donc courant avril transhumé une ruche au milieu d'une culture de colza à Corbreuse. L'agriculteur, qui a accueilli la ruche, pratique une culture sans labour avec une utilisation minimum de produits phytosanitaires. Nous espérons une belle récolte de miel de colza.

Pour les deux ruches restantes sur Paray-Douaville, ce sont surtout les cerisiers, pommiers, pruniers et autres arbres en fleurs qui fournissent nos abeilles en nectar et pollen. Bientôt il y aura les acacias puis les tilleuls qui permettent aussi la production d'excellents miels.

D'ici trois semaines nous ferons une première récolte nous vous tiendrons au courant de la production dans le prochain article.



INFOS SOUVENIRS

Il y a 100 ans....

Repères historiques

20 mai : obsèques du roi d'Angleterre, Edouard VII

Evènements météo marquants de Mai

Du 9 au 12 mai : fréquentes chutes de neige jusqu'en plaine - des flocons sont même signalés à Toulouse alors qu'il tombe 1cm de neige dans l'Indre.

